



4 Pacs pour 5 mariages conclus en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, 6,7 % des personnes vivant en couple dans le même logement sont pacsées en 2016. Ce type d'union est un peu moins fréquent que dans les autres régions de métropole. La proportion de personnes pacsées est plus importante parmi les plus jeunes, les plus diplômées, les cadres et professions intermédiaires, ou les familles avec un seul enfant mineur dans le logement. À l'inverse, les personnes mariées sont souvent un peu plus âgées et vivent avec plusieurs enfants.

Stéphanie Hérant

En 2016, 1,3 millions de personnes déclarent vivre en couple dans le même logement en Centre-Val de Loire. Ces couples dits corésidents ou cohabitants (*définitions*) sont mariés pour 73,2 % d'entre eux, en union libre pour 20,1 % et 6,7 % ont conclu un Pacs. La part des couples cohabitants mariés est parmi les plus élevées de métropole avec Grand Est et PACA mais les écarts entre régions sont peu marqués (trois points d'écart entre la valeur maximale de Grand Est et la valeur minimale d'Occitanie). À l'inverse, les unions libres et Pacs sont moins fréquents en Centre-Val de Loire.

Comme ailleurs en France, la part des unions libres décroît avec l'âge : six personnes en couple cohabitants sur dix sont en union libre avant 30 ans, trois sur dix entre 30 et 40 ans, et moins de deux sur dix après 50 ans (*figure 1*). En effet, lorsque les couples se forment, ils commencent presque toujours par une période de cohabitation sans contractualisation. Si certains resteront en union libre, d'autres couples concluront un Pacs ou un mariage.

Avant la loi d'octobre 1999 instaurant le Pacs, le seul choix pour cette contractualisation était le mariage. C'est la principale raison pour laquelle peu de personnes sont pacsées après 45 ans. Avant cet âge en revanche, la part des Pacs est proche de 15 % en moyenne et s'élève à près de 20 % pour les 25-34 ans.

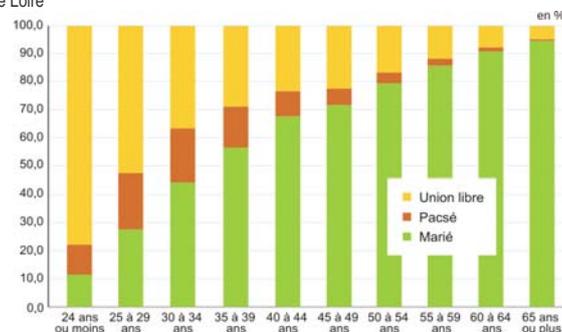
Les personnes les plus diplômées sont plus souvent pacsées

Comme en France, le recours au Pacs augmente avec le niveau de diplôme. Seules 2 % des personnes sans diplôme en couple cohabitants en Centre-Val de Loire sont pacsées, contre 14 % pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+3 ou Bac+4 (un point de plus qu'au niveau national).

Le choix du Pacs est aussi lié à la catégorie sociale : les cadres et personnes occupant une profession intermédiaire en couple cohabitants sont 1,6 fois plus souvent pacsés que la moyenne régionale des couples. Les agriculteurs sont moins souvent pacsés mais se marient plus (*figure 2*).

1 La part des couples officialisant leur statut augmente avec l'âge

Répartition des personnes vivant en couple cohabitants selon le type d'union par âge en Centre-Val de Loire



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2016

Les couples avec enfants moins souvent mariés qu'en moyenne nationale

Parmi les personnes vivant en couple en Centre-Val de Loire, six sur dix n'ont pas d'enfant mineur. Ces personnes sont plus souvent mariées dans la région qu'au niveau national (80,0 % pour 72,4 % en France). Très peu sont pacsées (4 % pour 7 % en France). Il s'agit, pour une partie d'entre elles, de personnes plus âgées, n'ayant plus d'enfant à charge, et déjà en couple avant la création du Pacs.

Une prise en compte du Pacs depuis 2015

L'état matrimonial légal distingue quatre situations : une personne est soit mariée, soit divorcée, soit veuve, soit célibataire. Or, avec le développement de l'union libre et la création du pacte civil de solidarité (Pacs), une part importante des personnes légalement célibataires ou divorcées habitent en couple. Le lien étroit qui existait entre l'état matrimonial légal et la situation conjugale de fait s'est donc distendu au cours du temps. Afin de mieux prendre en compte la situation conjugale de la population vivant en France, l'Insee a donc fait évoluer le questionnaire du recensement et est en mesure, depuis 2004, de prendre en compte les unions libres et, depuis 2015, les Pacs (*sources*).

Les couples avec au moins un enfant mineur sont un peu moins souvent mariés dans la région qu'en moyenne nationale (62 % contre 64 %). Cependant comme partout ailleurs, la part des couples mariés augmente avec le nombre d'enfants, de la moitié pour les couples avec un enfant mineur dans le logement, à 77 % pour les couples avec 4 enfants ou plus dont au moins un mineur. Par ailleurs, c'est parmi les couples avec un seul enfant mineur que la proportion de personnes pacées est la plus importante (15 %).

Peu de différence entre les départements de la région

Les unions ont quasiment le même profil dans les six départements de la région (figure 3). Les différences, telles le Pacs un peu plus fréquent en Indre-et-Loire (7,4 % des couples) que dans l'Indre (5,1 %), s'expliquent en grande partie par la structure par âge des départements.

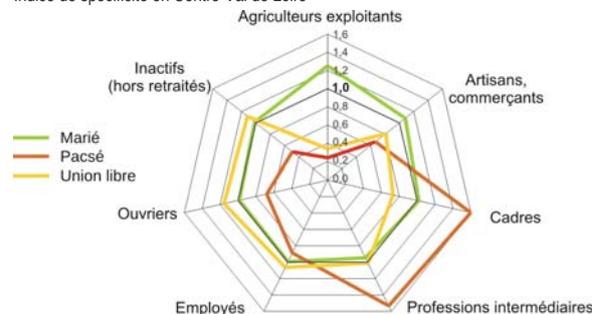
Évolution du nombre de Pacs et du nombre de mariages

En 2015, près de 8 300 mariages ont été célébrés en Centre-Val de Loire. Leur nombre a chuté de 15 % depuis 2007 alors que parallèlement le nombre de Pacs doublait presque (+ 91 %) avec près de 6 700 Pacs conclus en 2015 (figure 4). L'évolution des mariages et des Pacs a été la même en France. En 9 ans, le nombre de Pacs a donc tendance à se rapprocher de celui des mariages. Le Pacs a connu un vif succès jusqu'en 2010. En effet, entre 2007 et 2010 le nombre de contrats signés enregistrait une croissance à deux chiffres. Depuis une chute en 2011 liée à une réforme de la fiscalité (- 24 % en Centre-Val de Loire et - 26 % en France), le nombre de Pacs conclus dans la région reste dynamique mais l'évolution est plus modérée qu'en début de période.

Comme au niveau national, la fréquence des couples pacés et en union libre est plus importante dans les zones fortement urbanisées. Ainsi, les couples cohabitants vivant à Tours ou à Orléans sont plus souvent pacés ou en union libre qu'en moyenne régionale. Cela s'explique par une concentration plus importante de population jeune et de cadres ou professions intermédiaires dans les grandes villes, populations plus enclines à choisir ces deux types d'unions. ■

2 Les formes d'union diffèrent selon la catégorie sociale

Indice de spécificité en Centre-Val de Loire



Note : l'indice de spécificité correspond au rapport entre la part des personnes en couple mariées, pacées ou en union libre parmi les personnes en couples cohabitants de chaque catégorie sociale et celle de l'ensemble de la région. Les valeurs supérieures à 1 indiquent ainsi une surreprésentation du statut correspondant parmi les couples.

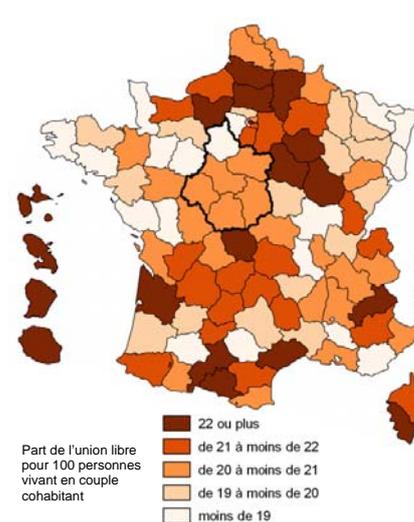
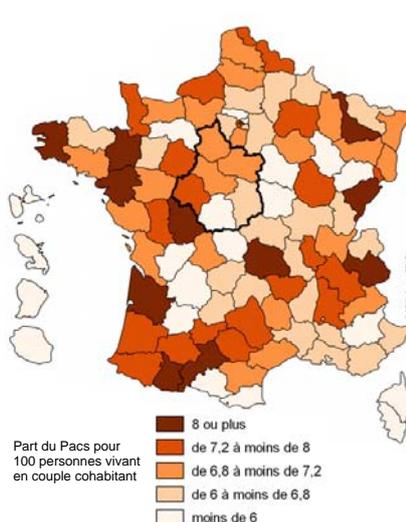
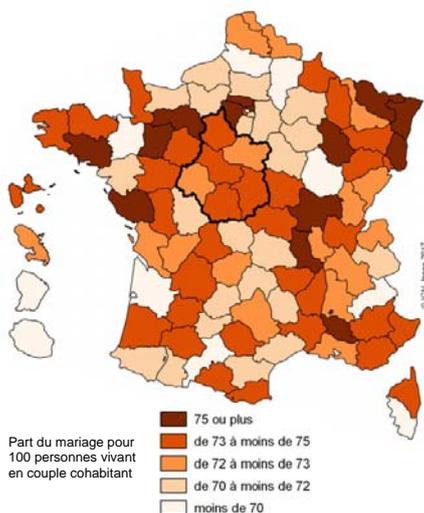
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2016

3 Part des couples selon le mode d'union

Part des couples mariés selon les départements

Part des couples pacés selon les départements

Part des couples en union libre selon les départements



Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2016

4 Évolution du nombre de mariages domiciliés et de Pacs conclus



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014
Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; SDSE, fichiers détails (Pacs)

Définitions

Un couple **cohabitant (ou corésident)** est constitué de deux personnes en couple qui résident dans le même logement.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2016, qui inclut une question sur la vie de couple, « Vivez-vous en couple ? » avec deux réponses possibles (oui, non), et une question sur la situation conjugale, avec six réponses possibles : marié(e), pacsé(e), en concubinage ou union libre, veuf(ve), divorcé(e), célibataire. Cette dernière question remplace, depuis l'EAR de 2015, celle sur l'état matrimonial légal (marié(e), veuf(ve), divorcé(e), célibataire), pour prendre en compte d'autres formes d'unions que le mariage, et suivre en ce sens les recommandations du Conseil national de l'information statistique (CNIS) (Buisson, 2017).

Fondées sur une seule année d'enquête et non sur cinq, comme c'est le cas habituellement pour les résultats du recensement, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées dans la présente étude qu'à des échelons géographiques agrégés (les départements et communes de plus de 100 000 habitants). Les études pourront être approfondies à partir de 2020, lorsque les résultats du recensement 2017, qui cumulent les cinq EAR de 2015 à 2019, seront disponibles.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de projet :
Stéphanie Héran

Rédacteur en chef :
Sophie Faure

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires, *Insee Première* n°1682, janvier 2018
- Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait, *Insee Analyses* n°35, octobre 2017
- L'homme plus âgé que sa conjointe dans six couples sur dix, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°27, avril 2017

